

*Initiatives ministérielles*

cette mesure dont le gouvernement nous saisit aujourd'hui sert les intérêts de tous les Canadiens.

Il ne faut pas oublier que c'est le ministre qui a négocié l'Accord de libre-échange qui est maintenant le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et le ministre du Commerce extérieur, et que c'est lui qui négocie en notre nom ce nouvel accord qui fait l'objet de la mesure à l'étude. C'est son talent de négociateur qui est mis en cause ici. D'une part, on prend quelque 4 milliards de dollars dans les poches des Canadiens pour les donner essentiellement aux Américains, puisque ce sont les multinationales qui empochent. D'autre part, on laisse entendre que nous y gagnons 500 millions de dollars pour la recherche et le développement.

Il existe également des encouragements fiscaux dans le processus de la recherche et du développement. Ainsi, les travaux de recherche et de développement que les grosses entreprises internationales font au Canada sont financés à 70 p. 100 environ par le gouvernement du Canada. Ce qui revient à dire, en fin de compte, que ces entreprises n'assument que 30 p. 100 du coût de la R-D au Canada.

Pas besoin de savoir lire dans les étoiles pour deviner qu'on ne verra pas grand-chose de la somme de 500 millions de dollars qui est annoncée. Ce n'est pas 500 millions, mais seulement 150 millions de dollars qu'on y gagnera en réalité.

On demande aux consommateurs canadiens de payer quelque 4 milliards de dollars de plus le prix des médicaments au cours des 20 prochaines années pour obtenir en échange 150 millions de dollars pour la recherche et le développement. Pouvez-vous imaginer de quoi j'aurais eu l'air si, dans mes fonctions antérieures, bien sûr, j'avais négocié un tel arrangement pour les gens que je représentais alors? C'était dans ma vie professionnelle antérieure lorsque tout était plus agréable. C'était plus agréable parce que nous n'avions pas de limite de dix minutes pour parler. Si je le faisais, je ne tiendrais pas plus de cinq minutes dans cette pièce avec les gens que je représente.

Ce que j'essaie de faire comprendre au gouvernement aujourd'hui, c'est que le don de négociateur du ministre ne mène qu'à une conclusion. Et cette conclusion, c'est que c'est son champ du cygne avant de retourner parmi les gens d'affaires et de pouvoir leur dire: «Voici ce que j'ai obtenu pour vous.» Il n'a certainement pas fait de cadeau de Noël à la population canadienne. Il ne lui a rien donné de quoi se réjouir.

Qu'allons-nous faire?

Le NPD prétend que nous sommes de mèche avec les conservateurs. Je pense que c'est la chose la plus ridicule que j'aie jamais entendue pour la simple raison que voici. Depuis quatre ans, j'entends en Ontario les mêmes sornettes néo-démocrates que nous sert aujourd'hui le NPD à la Chambre. En Ontario, Bob Rae répète à l'envi qu'il a un programme pour la population, et c'est pour ça qu'il a été élu. Il a promis toutes sortes d'améliorations pour l'Ontario. Il a fait des centaines de promesses qu'il n'a jamais tenues.

Je mets en garde les Canadiens contre les néo-démocrates qui promettent de faire telle ou telle chose quand ils seront élus. Eh bien, ce n'est tout simplement pas vrai. Je tiens à mettre les gens en garde parce que nous savons, en Ontario, que ce n'est pas le cas.

[Français]

**M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État du Canada et ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté):** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends moi aussi la parole à l'occasion de ce débat en troisième lecture du projet de loi C-91, Loi de 1992 modifiant la Loi sur les brevets.

J'ai déjà parlé à ce sujet. . .

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À l'ordre s'il vous plaît. Je veux simplement faire remarquer que nous en sommes à l'étude à l'étape du rapport du comité qui a étudié le projet de loi C-91.

**M. Della Noce:** Monsieur le Président, un jour ou l'autre, on y arrivera, c'est certain, parce que je crois que ce projet de loi est important. Mais, comme je l'avais dit dans mon dernier discours, il est si important pour le Québec présentement que l'on commence qu'à ne parler de cela. Je trouve malheureux de voir que le député qui vient de prendre la parole donne sa place à un parti qui va défendre ce projet de loi, soit le Bloc québécois. On ne peut pas dire que c'est un parti, mais on va dire le groupe du Bloc québécois.

Ce matin, en arrivant ici à la Chambre, j'ai lu le journal *La Presse*, et, avant de commencer mon discours, j'aimerais citer un article pour mes collègues du Parti libéral. Je trouve cela dommage, car je pense que le Parti libéral est un parti qui a été assez longtemps au pouvoir pour faire la différence entre le bon et le mauvais. L'article, en date du 8 décembre 1992, écrit par Mario Fontaine, s'intitule ainsi: «Ghislain Dufour, président du Conseil du Patro-